

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS.....	3
PREFACE DU MINISTRE DIDIER GOSUIN.....	5
AVANT-PROPOS.....	11
INTRODUCTION... ..	13

PREMIERE PARTIE : LA POLITIQUE

CHAPITRE 1. L'EMERGENCE PROGRESSIVE DE LA POLITIQUE EUROPEENNE D'ECONOMIE CIRCULAIRE

Synthèse	17
Section 1. Premières orientations politiques	19
Section 2. Le « paquet de juillet 2014 »	31
Section 3. Le « paquet de décembre 2015 »	33

CHAPITRE 2 LES GRANDS AXES DE LA POLITIQUE EUROPEENNE D'ECONOMIE CIRCULAIRE

Synthèse.....	39
Section 1. Le concept européen d'économie circulaire	39

<i>Section 2. Le champ d'action et les axes d'intervention</i>	<i>50</i>
--	-----------

CHAPITRE 3. UNE PRODUCTION « PLUS CIRCULAIRE »

<i>Synthèse</i>	<i>59</i>
<i>Section 1. Eco-conception.....</i>	<i>60</i>
<i>Section 2. Eco-efficacité des processus de production.....</i>	<i>64</i>

CHAPITRE 4. UNE CONSOMMATION « PLUS CIRCULAIRE »

<i>Synthèse.....</i>	<i>69</i>
<i>Section 1. Durabilité des produits.....</i>	<i>70</i>
<i>Section 2. Marchés publics écologiques.....</i>	<i>79</i>
<i>Section 3. Consommation innovante</i>	<i>81</i>

CHAPITRE 5. LA GESTION OPTIMISEE DES DECHETS ET DES MATIERES PREMIERES SECONDAIRES

<i>Synthèse</i>	<i>87</i>
<i>Section 1. Respect de la hiérarchie des déchets.....</i>	<i>87</i>
<i>Section 2. Marché des matières premières secondaires.....</i>	<i>93</i>

CHAPITRE 6. LES SECTEURS PRIORITAIRES

<i>Synthèse</i>	<i>99</i>
<i>Section 1. Les plastiques.....</i>	<i>100</i>

<i>Section 2. L'alimentation.....</i>	<i>116</i>
<i>Section 3. Les matières premières critiques</i>	<i>122</i>
<i>Section 4. La construction.....</i>	<i>124</i>
<i>Section 5. La biomasse.....</i>	<i>126</i>
<i>Section 6. Autres domaines.....</i>	<i>128</i>

CHAPITRE 7. LES ACTIONS HORIZONTALES

<i>Synthèse</i>	<i>131</i>
<i>Section 1. Innovation, R-D et Investissements.....</i>	<i>131</i>
<i>Section 2. Aides aux PME et à l'emploi vert.....</i>	<i>135</i>
<i>Section 3. Cadre de suivi et indicateurs.....</i>	<i>136</i>

DEUXIEME PARTIE : LA REGLEMENTATION

CHAPITRE 8. EVOLUTION DE LA REGLEMENTATION DE L'UNION EUROPEENNE EN FAVEUR DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE

<i>Synthèse</i>	<i>145</i>
<i>Section 1. Etendue de l'approche réglementaire européenne...145</i>	
<i>Section 2. Révision du droit européen des déchets.....</i>	<i>148</i>

CHAPITRE 9. LES DEFINITIONS ET PRINCIPES JURIDIQUES DE BASE

<i>Synthèse</i>	<i>153</i>
-----------------------	------------

<i>Section 1. Le concept juridique de déchets.....</i>	<i>153</i>
<i>Section 2. Les flux spécifiques.....</i>	<i>156</i>
<i>Section 3. Les opérations de gestion.....</i>	<i>162</i>
<i>Section 4. Principes juridiques fondamentaux.....</i>	<i>164</i>

CHAPITRE 10. LA PREVENTION

<i>Synthèse</i>	<i>175</i>
<i>Section 1. Principe de prévention.....</i>	<i>175</i>
<i>Section 2. Mesures et programmes de prévention.....</i>	<i>178</i>
<i>Section 3. Promotion du réemploi.....</i>	<i>184</i>
<i>Section 4. Prévention en matière d'emballages.....</i>	<i>185</i>

CHAPITRE 11. LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DECHETS

<i>Synthèse.....</i>	<i>189</i>
<i>Section 1. Collecte séparée.....</i>	<i>189</i>
<i>Section 2. Règles générales concernant le traitement</i>	<i>192</i>
<i>Section 3. Règles applicables à la gestion de flux spécifiques de déchets.....</i>	<i>196</i>

CHAPITRE 12. LES OBJECTIFS CHIFFRES

<i>Synthèse</i>	<i>201</i>
<i>Section 1. Evolution historique.....</i>	<i>201</i>

<i>Section 2. Objectifs chiffrés de préparation au réemploi et recyclage.....</i>	<i>204</i>
<i>Section 3. Objectifs chiffrés de réduction de l'élimination.....</i>	<i>212</i>
<i>Section 4. La problématique d'objectifs chiffrés de prévention....</i>	<i>215</i>

CHAPITRE 13. LES INSTRUMENTS ECONOMIQUES

<i>Synthèse.....</i>	<i>219</i>
<i>Section 1. La Responsabilité Etendue des Producteurs</i>	<i>219</i>
<i>Section 2. Autres incitants économiques.....</i>	<i>226</i>

CHAPITRE 14. REGLEMENTATIONS COMPLEMENTAIRES ET SECTORIELLES

<i>Synthèse.....</i>	<i>229</i>
<i>Section 1. Amendements de 2018 aux directives « déchets » ...</i>	<i>229</i>
<i>Section 2. Règles applicables aux déchets marins.....</i>	<i>231</i>
<i>Section 3. Réglementations sectorielles au-delà de la problématique des déchets.....</i>	<i>236</i>

CONCLUSIONS	241
Bibliographie.....	247
Liste des tableaux et schémas.....	265

AVANT-PROPOS

Deux notions accolées l'une à l'autre auront rarement autant mobilisés les milieux professionnels en même temps que le monde politique voire la société civile.

Le premier de ces termes cible une réalité qui fait partie des préoccupations quotidiennes, à laquelle personne n'échappe et dont l'évolution ne cesse d'inquiéter : l'« économie ».

Quant au terme de « circularité » lié à celui d'économie, il a un énorme pouvoir évocateur en termes de graphisme et de « boucles à fermer », en relation avec la problématique du gaspillage et de la raréfaction des ressources naturelles.

Ainsi, le concept d'« économie circulaire » est devenu une référence qui fait la quasi-unanimité : on peut parler d'une mégatendance à caractère positif tant du point de vue environnemental que socio-économique.

Cependant, l'« économie circulaire » se décline en compréhensions multiples que l'on peut qualifier de plus ou moins ambitieuses.

Plus spécifiquement, le débat sur l'économie circulaire au sein de l'Union européenne s'est cristallisé sur le degré d'ambition politique. Un déclencheur majeur de ce débat a été le retrait par la Commission européenne en décembre 2014 de ses propositions de modification de directives « déchets », retrait lui-même justifié par la Commission en fonction d'un « manque d'ambition ».

A la suite de multiples réactions critiques, la Commission a largement réintroduit des propositions similaires fin 2015, tout en les qualifiant de plus ambitieuses du moins quant à leur champ d'application. Néanmoins, de nombreux acteurs institutionnels et autres ont prétendu en revenir aux propositions initiales ou encore, ont

revendiqué d'autres propositions ayant une portée vraiment « plus ambitieuse ».

Le débat européen sur l'« ambition » s'est concentré avant tout sur des niveaux d'objectifs chiffrés plus ou moins élevés en matière de recyclage de déchets municipaux. Quelques discussions ont aussi étendu la problématique des objectifs chiffrés à d'autres axes de la hiérarchie de gestion des déchets, tels que la prévention et la préparation au réemploi.

Pourtant, le vrai débat en termes d'« ambition pour l'économie circulaire » ne se limite pas à des objectifs chiffrés. Bien d'autres questions peuvent en effet intégrer, en termes plus ou moins ambitieux, la stratégie européenne d'économie circulaire. En particulier, le curseur peut se déplacer d'une simple problématique de « gestion des déchets » vers une problématique de « gestion de l'ensemble des ressources matérielles ». Ou encore, on peut ambitionner de passer d'une optique d'« efficacité dans l'utilisation des ressources » vers une thématique de « changement du modèle de la croissance économique ».

Le présent ouvrage vise à apporter des éclaircissements sur tous les aspects de la stratégie européenne en vigueur et devrait permettre au lecteur de bien mesurer le degré d'ambition effectivement atteint tant par la politique que par le droit de l'Union européenne en faveur de l'économie circulaire.

INTRODUCTION

Entre 2014 et 2018, une véritable stratégie européenne d'économie circulaire a pris forme avec deux volets majeurs : d'une part, des engagements politiques, et d'autre part, des dispositions juridiques. En synthétisant successivement ces deux volets, le présent ouvrage vise à aider le lecteur à bien comprendre le niveau des ambitions européennes en la matière.

La première Partie est consacrée aux orientations politiques de l'Union européenne en faveur de l'économie circulaire.

Le Chapitre 1 passe en revue les principales étapes par lesquelles s'est construite cette politique européenne.

Le Chapitre 2 appréhende les spécificités du concept européen d'économie circulaire et de ses déclinaisons opérationnelles.

Les Chapitres 3 et 4 décrivent les orientations politiques nouvelles concernant respectivement la production et la consommation.

Au Chapitre 5, il est question des nouvelles orientations politiques pour la gestion des déchets ainsi que du renforcement du marché pour les matières premières secondaires.

Le Chapitre 6 traite des principaux volets sectoriels de la stratégie européenne d'économie circulaire qui concernent les plastiques, l'alimentation, la construction, les matières premières critiques et la biomasse, sans oublier l'eau et les engrais ainsi que, bien entendu, les déchets.

Enfin, des questions politiques horizontales telles que la recherche-développement, les financements et les indicateurs de suivi en relation avec l'économie circulaire sont abordées au Chapitre 7.

La deuxième Partie de cet ouvrage vise à synthétiser les principales dispositions juridiques véhiculées par la stratégie européenne d'économie circulaire.

Le Chapitre 8 présente un tableau général du droit européen des déchets et de l'économie circulaire.

Les principales définitions juridiques et les principes formulés par le législateur européen en la matière font l'objet du Chapitre 9.

Le Chapitre 10 décrit les règles concernant la prévention des déchets tandis que le Chapitre 11 aborde les règles visant leur collecte et leur traitement.

La problématique des objectifs chiffrés en relation avec les différents niveaux de la hiérarchie des déchets est explicitée au Chapitre 12.

Le Chapitre 13 traite des instruments économiques, en particulier de l'harmonisation européenne des dispositions sur la responsabilité étendue des producteurs.

Enfin, le dernier Chapitre, avant les conclusions, évoque les autres aspects juridiques que comporte encore la stratégie européenne d'économie circulaire.